

Numéro : DIR 19/252
Date :

- 6 DEC. 2019

GRAND PORT MARITIME DU HAVRE

DIRECTOIRE

DECISION

Objet : Tarifs externes 2020

Vu

- La note du Directeur Financier en date du 19 novembre 2019.

Le Directoire approuve les tarifs externes 2020 de prestations diverses du GPMH, ci-joints.



Baptiste MAURAND,
Président du Directoire



Serge FERREIRA



Sylvain LEVIEUX

PJ : 1

Acte de nature réglementaire publié dans le registre mis à disposition du public.

**TARIFS EXTERNES DE PRESTATIONS DIVERSES
DU GRAND PORT MARITIME DU HAVRE
(exprimés en euros)**

Les prix figurant au présent tarif ne tiennent pas compte de la TVA.

Les prestations figurant au présent tarif peuvent faire l'objet de conventions particulières.

Les prestations sont payables à 45 jours, date d'émission de la facture.

En cas de retard de paiement des pénalités de retard seront calculées sur la base du montant TTC figurant sur la facture augmenté du taux directeur (taux de refinancement) semestriel de la banque centrale européenne en vigueur à la date d'émission de la facture majorée de 10 points, dont le montant ne peut être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal. Ces pénalités seront automatiquement et de plein droit acquises au GRAND PORT MARITIME DU HAVRE (GPMH) sans formalité aucune ni mise en demeure préalable, sans préjudice de toute autre action que le GPMH serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre de l'acheteur.

En outre, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de QUARANTE (40) euros sera due, de plein droit et sans notification préalable, en cas de retard de paiement. Le GPMH se réserve le droit de demander à l'Acheteur, une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation de justificatifs.

Les prestations d'accueil des navires dans les formes ainsi que de sécurité portuaire disposent chacune d'une tarification complète dans un fascicule indépendant.

DATE D'APPLICATION : 1er janvier 2020

TABLE DES MATIERES

- I MAIN-D'ŒUVRE
- II LOCATION D'EQUIPEMENTS
- III LOCATION DE MATERIELS FLOTTANTS, AVEC EQUIPAGE
- IV UTILISATION DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES DU DOMAINE PORTUAIRE
- V DIVERS
- VI PRESTATIONS DE SURETE ET D'ACCUEIL AU NAVIRES

M
IE

I. TARIFS DE PRESTATIONS DE MAIN-D'ŒUVRE

LIGNES DE TARIFS	Tarifs externes 2020 (en euros)
Prestation de main d'œuvre :	
→ <i>Les tarifs de main-d'œuvre comprennent les frais d'encadrement, les frais d'utilisation des matériels portables (poste à souder, vérins, etc ...) et l'utilisation des véhicules de chantier (VL et camionnettes)</i>	
→ <i>Majoration de 50 % en week-end ou férié de jour</i>	
→ <i>Majoration de 100 % en semaine de nuit</i>	
→ <i>Majoration de 150 % en week-end ou férié de nuit</i>	
→ <i>Majoration de 200 % personnel BTP hors astreinte</i>	
→ <i>Astreinte : forfait minimum de 4 heures à 200%</i>	
- Cadre et maîtrise, à l'heure	91,20
- Administratif, à l'heure	48,30
- Ouvrier et technicien (dont aide-topographe), à l'heure	72,30
- Officier (capitaine, chef mécanicien, second), à l'heure	89,70
- Personnel marin d'exécution (patron de vedette, maître d'équipage, graisseur et matelot), à l'heure	63,70
- Déplacement d'un agent, dans un rayon de 5 kilomètres	30,50
- Déplacement d'un agent, dans un rayon de 20 kilomètres	61,20
- Déplacement d'un agent, dans un rayon de 80 kilomètres	122,60

II. TARIFS DE LOCATION D'EQUIPEMENTS

LIGNES DE TARIFS	Tarifs externes 2020 (en euros)
- Masse étalon, par jour (en tonne, hors transport)	34,70
→ <i>La location d'une nacelle automotrice pour intervention uniquement sur les équipements du GMPH, y compris le personnel de conduite (2 personnes), à l'heure (toute heure commencée étant due), pour un minimum de 4 heures</i>	187,90
→ <i>La mise en œuvre de moyens spécifiques pour le transport de la nacelle sera soit prise en charge directement par l'utilisateur, soit refacturée au prix coûtant</i>	
→ <i>l'utilisateur, soit refacturée au prix coûtant</i>	
→ <i>Majoration de 50 % en week-end ou férié de jour</i>	
→ <i>Majoration de 100 % en semaine de nuit</i>	
→ <i>Majoration de 150 % en week-end ou férié de nuit</i>	
- Défenses cylindriques flottantes, par jour	58,00
→ <i>Mise en place et repli d'une défense (l'intervention comprend la sortie d'une défense avec ses amarres de fixation à terre du hangar 3, la mise à l'eau Quai Joannès Couvert et le remisage, après utilisation, à partir du même quai)</i>	186,50
→ <i>Mise en place et repli d'une défense gonflable cylindrique 2,5 x 5,5 - Quai Pierre Callet</i>	837,40
→ <i>Mise en place et repli d'une défense cylindrique flottante sur le GRAND CANAL du HAVRE</i>	413,00

III. TARIFS DE LOCATION DE MATERIELS FLOTTANTS, AVEC EQUIPAGE

LIGNES DE TARIFS	Tarifs externes 2020 (en euros)
<p>→ Ces tarifs s'appliquent à des prestations dans le Port du Havre. Pour des prestations hors du Havre, il convient à chaque occasion de se mettre en rapport avec le Service des ACCES ET ENVIRONNEMENT MARITIME (AEM)</p> <p>→ Les tarifs horaires ne sont pas fractionnables</p>	
- Drague GAMBE D'AMFARD à l'heure	2 119,90
- Remorqueur " LE CAUX " (1000 CV), à l'heure <ul style="list-style-type: none"> plus-value horaire pour les dimanches, jours fériés et nuits (21 h à 6 h) plus-value horaire pour utilisation avec barre nivelleuse 	725,70 107,20 18,00
- Remorqueur "LE MARAIS" (560 CV), à l'heure <ul style="list-style-type: none"> utilisation en assistance du remorqueur "LE CAUX", à l'heure plus-value horaire pour les dimanches, jours fériés et nuits (21 h à 6 h) applicable aux prix de l'utilisation simple ou en assistance 	446,60 185,30 78,10
- Vedette "LYNX" ou "LEOPARD" à l'heure <ul style="list-style-type: none"> plus-value horaire pour les dimanches, jours fériés et nuits (21 h à 6 h) 	195,30 26,90
- Autres engins (vedettes, canots, zodiacs), à l'heure <ul style="list-style-type: none"> plus-value horaire pour les dimanches, jours fériés et nuits (21 h à 6 h) 	111,50 14,50
- Vedette "HYPHOS" (personnel et matériel d'hydrographie compris), à l'heure	669,90
- Ponton de charge (BK 48,56 et 57) (sans personnel) remorqué par nos soins, (remorquage en sus) <ul style="list-style-type: none"> par jour de calendrier non fractionnable remise pour location entre 1 et 3 mois en continu remise pour location au-delà de 3 mois en continu 	368,50 -15% -30%
- Ponton PAH d'accostage (sans personnel) remorqué par nos soins, (remorquage en sus) <ul style="list-style-type: none"> par jour de calendrier non fractionnable remise pour location entre 1 et 3 mois en continu remise pour location au-delà de 3 mois en continu 	167,50 -15% -30%
- Ponton modulaire (sans personnel) <ul style="list-style-type: none"> par jour de calendrier non fractionnable 	140,60
- Ponton de nettoyage "GLOUTON" (avec personnel), à l'heure	307,00
- Barrage flottant type "BALEAR", "RIVER GUARD" ou "FLEXIBOOM" pour isolement des <ul style="list-style-type: none"> forfait par opération pour mise en place, enlèvement et remise en état du barrage (frais de nettoyage et de réparation en sus) pour 100 m de barrage location journalière en sus du forfait, prix par 100 m de barrage 	3 003,30 609,40
- Equipe de lutte antipollution (3 marins, véhicule utilitaire léger, matériel de lutte antipollution), à l'heure	260,20
- Réalisation d'un prélèvement de sédiment	457,40

IV. UTILISATION DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES DU DOMAINE PORTUAIRE

LIGNES DE TARIFS	Tarifs externes 2020 (en euros)
<p>- Redevance par nombre de sillons utilisés X tarif unitaire GPMH <ul style="list-style-type: none"> Tarif unitaire GPMH </p> <p>- Redevance de stationnement des wagons sur le faisceau de la Plaine Alluviale <ul style="list-style-type: none"> Tarif unitaire GPMH </p> <p><i>Délai forfaitaire gratuit : 10h</i> <i>Interruption du décompte du délai gratuit de 20h à 6h</i> <i>Interruption du décompte du délai gratuit les samedi, dimanche et jours fériés</i> <i>Facturation par voie et par période indivisible de 24h</i></p>	0,00 1 218,00
<p>- Redevance de stationnement des engins moteurs sur le faisceau de la Plaine Alluviale <ul style="list-style-type: none"> Tarif unitaire GPMH </p> <p><i>Délai forfaitaire gratuit : 3h</i> <i>Interruption du décompte du délai gratuit de 20h à 6h</i> <i>Interruption du décompte du délai gratuit les dimanche et jours fériés</i> <i>Facturation par voie, par engin moteur et par heure indivisible</i></p>	50,80

V. DIVERS

LIGNES DE TARIFS	Tarifs externes 2020 (en euros)
- Prestations de fournitures statistiques <ul style="list-style-type: none">• Conception initiale si nécessaire, par jour• Exécution, mise en forme et envoi, à l'heure• Editions standards du trafic conteneurs à destination des professionnels (par unité)• Editions standards du trafic conteneurs à destination des professionnels (par unité) au delà de 70 pays	875,20 85,70 39,80 31,50
- Edition de plan bathymétrique	34,60

VI. TARIFS DE PRESTATIONS DE SURETE ET D'ACCUEIL AUX NAVIRES

Ces tarifs font l'objet d'une grille tarifaire indépendante

m

sk